



## **OFFRE D'EMPLOI : CONTREMAÎTRESSE OU CONTREMAÎTRE AUX TRAVAUX PUBLICS**

Relevant de la directrice des travaux publics, vous serez au cœur des opérations municipales : entretien de voirie, gestion du réseau d'aqueduc et d'égout, maintenance des bâtiments, espaces verts et déneigement.

### **Responsabilités principales**

---

- Organiser et superviser les opérations de déneigement et d'entretien de voirie, la gestion du réseau d'aqueduc et d'égout, la maintenance des bâtiments et des espaces verts.
- Collaborer avec divers partenaires pour les projets municipaux d'envergure.
- Coordonner et répartir les tâches aux employés en respectant les normes et échéanciers.
- Gérer les ressources humaines et assurer la présence du personnel.
- Veiller à la santé et sécurité des employés et à la sécurité des équipements.
- Visiter régulièrement le territoire et soumettre des recommandations.
- Inspecter et signaler toute contravention aux règlements.
- Traiter les requêtes citoyennes et soumettre des recommandations.
- Collaborer au budget mensuel et annuel.

### **Profil recherché**

---

- Diplôme collégial en génie civil ou expérience pertinente.
- Minimum 3 ans d'expérience.
- Permis de conduire valide (classe 5), carte ASP Construction et formation de secouriste.
- Certification OPA (atout majeur).
- Expérience en milieu syndiqué
- Excellente maîtrise de la Suite Office.
- Leadership mobilisateur, diplomatie et aptitude à encadrer et soutenir les employés.
- Capacité à planifier, organiser et favoriser le travail d'équipe.

### **Conditions de travail**

---

- Salaire compétitif entre 38,19 \$/h et 46,63 \$/h.
- Gamme complète d'avantages sociaux.
- Entrée en fonction : dès que possible.

**Envoyez votre CV avant le 14 mars 2025 à midi :** Ville de Danville, 150, rue Water, Danville (Québec) J0A 1A0  
Courriel : [direction@danville.ca](mailto:direction@danville.ca)

Nous vous remercions de votre intérêt envers la Ville de Danville. Toutefois, seules les candidatures retenues seront contactées pour une entrevue.